

Les Bambins Futés a.s.b.l.

Avenue Brugmann, 537 - 1180 Bruxelles

(Activités para et périscolaires, classes vertes, de mer et de montagne, spectacles, journées pédagogiques d'animation et stages de vacances pour enfants et adolescents)

www.bambinsfutes.be



Vous présente :

« **Savoir être 3 , 5 , 7... »**

Direction : Alain Crombez
alaincrombez@bambinsfutes.be

Site internet :
<https://bambinsfutes.be/>

Les Bambins Futés : Une Association qui entend développer du sens

A l'heure où notre société en crise semble se poser de nombreuses questions sur une dynamique de vie peut-être trop souvent basée sur des considérations matérialistes et individualistes ainsi que sur son devenir, notre Association entend réaffirmer sa volonté d'élargir son champ d'action afin d'aider l'enfant à accéder à une compréhension globale et humaine de son environnement de vie, en lui donnant l'occasion d'exprimer et de développer ses potentiels créatifs et sociaux.

Bambins Futés est une Association pluraliste qui a pour finalité de développer et de promouvoir des valeurs qui favorisent le savoir-être, l'épanouissement, le développement de l'enfant et son vivre ensemble au travers des activités multiples (ateliers culturels, sportifs, soutien scolaire, stages divers) qu'elle propose tout au long de l'année scolaire. Notre Association entend, par le biais du présent document, rappeler la teneur des valeurs qui sous-tendent son action mais également s'assurer que ces valeurs demeureront bien, à l'avenir, le fondement de tout partenariat initié.

Cela signifie concrètement que nous serons tout particulièrement attentifs, à chaque rentrée scolaire, à ce que ces valeurs soient respectées à tous les niveaux de collaboration (directeurs, coordinateurs, animateurs, parents et enfants). Il ne s'agit en rien ici de prétention ou d'affirmation mais bien de rappeler, tout simplement, les bases d'une action qui entend résolument s'inscrire dans une dynamique à dimension humaine. Nous restons en effet persuadés que l'enfant peut accéder à une compréhension globale et donc à une dimension plus humaine de son environnement, à condition qu'il soit accompagné dans ce sens. Il est donc bien question d'éveiller l'enfant aux valeurs fondamentales animant cet environnement. Par le biais de notre action, nous voulons susciter une prise de conscience et inculquer une dimension plus collective, en esprit critique, une objectivité.

Notre projet se veut, par essence même, suffisamment flexible pour pouvoir s'adapter au projet pédagogique propre à chaque établissement et à toute entité dans laquelle il s'inscrit. Notre but est donc bien de transmettre, dans une perspective à long terme, la notion de savoir-être en donnant une dimension différente aux périodes de dépaysement et de vacances des enfants.

Pratiquement, nous avons décidé de poursuivre l'organisation d'ateliers dont la forme et la dimension diffèrent des animations classiques en proposant des activités essentiellement axées sur la prise de conscience de **ceux** et de **ce qui** nous entourent, de notre place ici et maintenant, de l'impact de nos faits et gestes. Nous tenons d'emblée à remercier toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du présent document et celles qui, dans le futur, nous aideront à en faire appliquer le contenu.

Les valeurs principales que nous souhaitons transmettre dans notre action avec les enfants sont la tolérance, l'autonomie, le respect de soi et des limites de chacun, le respect de notre environnement, la préservation de son individualité au sein du groupe, la prise de conscience de la pertinence de l'interdépendance. Grâce à un programme choisi et varié, à des partenariats appropriés, à un personnel compétent et partageant nos valeurs, nous espérons faire découvrir aux enfants une vision du monde où chacun peut trouver la liberté d'être **qui il est** et de se construire.

De manière plus précise, nous entendons notamment inviter l'enfant à se connaître, à respecter ses limites physiques et psychologiques et à cultiver le vivre ensemble en s'exprimant décemment, en écoutant et en apprenant à prendre sa place dans le groupe. La tolérance et l'ouverture aux autres impliquent la reconnaissance et le respect de la différence, qu'elle soit culturelle, intellectuelle ou physique. Egalement, il nous paraît essentiel que l'enfant puisse développer son potentiel créatif de par l'expression et l'exploitation de son imagination (expérimenter, découvrir, ressentir).

Les objectifs que nous poursuivons :

La transmission des valeurs à tous les enfants participant à nos activités reste ici notre motivation majeure.

- **Favoriser la prise de conscience de ce que l'Association crée, pourquoi et comment en ce compris sa pertinence dans la société d'aujourd'hui : ses différences, ses choix qualitatifs plutôt que quantitatifs, sa volonté d'éduquer humainement, objectivement et à long terme (pérennisation de l'action dans le temps);**

- favoriser l'autonomie et le développement tout en prônant l'interdépendance et l'insertion avec le groupe (ouverture aux autres, respect de l'individualité). Montrer la possibilité de vivre en pleine conscience les situations les plus simples et en apprécier la teneur;
- permettre le développement de la créativité de l'enfant au travers d'activités structurées animées par un personnel formé et sensibilisé aux valeurs précitées ;
- poursuivre la disponibilité et l'écoute de l'Association quant aux problèmes structurels auxquels sont confrontés les chefs d'établissements scolaires;
- favoriser la citoyenneté et la participation de l'enfant en respectant le projet éducatif de l'établissement partenaire;
- favoriser la prise d'initiatives, la responsabilisation, la création, la coopération, le respect de la vie, de la nature, des individus, la tolérance (mixité et pluralisme, respect de la différence);
- favoriser le bien être des enfants et des travailleurs afin que les apprentissages et les activités puissent être vécus avec le maximum de plaisir;
- apprendre qu'il est possible de consommer autrement et de rester critique en toute circonstance;
- avoir une cohérence entre ce que l'on dit et ce que l'on fait.

Les moyens que nous mettons en œuvre :

De manière générale, il s'agit ici de s'assurer que l'Association demeure un vecteur éducatif et de soutien à la disposition de nos partenaires. Une charte a été mise sur pied ; des formations, des actions, des dialogues, des événements et tout ce qui permettra de tendre vers la concrétisation des projets définis seront impulsés !

- Proposer des activités et des ateliers correspondant aux intérêts multiples des enfants en veillant à mettre en avant la coopération plus que la compétition ;
- mettre à disposition des enfants des animateurs formés et capables de faire vivre les valeurs précitées en veillant, tant que faire se peut, à garder le même animateur du début à la fin des ateliers (un animateur référent);
- veiller à la participation des enfants, des animateurs et des permanents dans les prises de décisions d'orientation de l'Association;
- veiller à la bonne mise en œuvre des activités et au dialogue avec les écoles et les différentes institutions avec lesquelles nous collaborons (favorisation et développement de partenariats);
- mettre en œuvre des activités de réflexion (colloques, réunions, ...) permettant l'échange d'idées sur des thèmes touchant l'accueil extrascolaire, diverses problématiques propres aux enfants et aux cadres légaux;
- organiser des activités festives permettant l'expression créative et les rencontres interpersonnelles et intergénérationnelles.

Le présent document consiste donc bien en un engagement de notre Association, le fil rouge qu'elle suivra tout au long de son action future. Il ne s'agit en rien d'un engagement militantiste mais bien simplement de l'expression de la volonté d'une équipe de plus de six cent personnes réellement désireuses d'œuvrer à la poursuite de la construction de la bâtisse qu'est l'avenir de nos enfants.

CHARTRE

Ce document ne se veut pas limitatif et s'inscrit en complément du strict respect des règlements respectifs des différentes parties concernées par le partenariat.

Les enfants et leurs parents

Il est demandé aux parents de respecter le présent document et de s'assurer que l'enfant en ait bien cerné le contenu et les implications qui en découlent.

- Je me respecte moi-même ainsi que tous ceux et ce qui m'entourent.
- Je participe à l'atelier au maximum de mes possibilités et je permets aux autres enfants de faire de même en donnant un coup de main à ceux qui sont en difficulté.
- Je respecte l'organisation et les horaires et veille à adopter une bonne attitude.
- Je respecte les règles de comportement et de discipline.
- Je m'exprime librement et je laisse les autres en faire de même.
- Je suis tolérant et je permets à l'autre d'être différent.
- J'adopte une attitude d'ouverture aux autres, même lorsque je suis en situation difficile.
- Si je rencontre un problème durant l'atelier, j'en parle à l'animateur après l'atelier.

Les animateurs

- Je veille au bien être des enfants et à leur épanouissement.
- Je gère mon projet en bon père de famille.
- Je respecte mon engagement initial et je m'y tiens du début à la fin, que je sois titulaire ou remplaçant.
- Je respecte tous ceux et ce qui m'entourent (collaborateurs, matériel, locaux, ...).
- Je respecte l'organisation et les horaires et veille à ma tenue, mon attitude et la manière de m'exprimer.
- Je respecte les règles de comportement et de discipline de l'école et de l'Association.
- Je dis ce que je pense posément de manière à être écouté.
- Je suis tolérant envers les autres.
- Je communique toute difficulté rencontrée à mon coordinateur.

Les coordinateurs

- Je veille à suivre le projet en bon père de famille.
- Je m'engage à être à l'écoute de toute difficulté, à agir immédiatement et à relayer cette difficulté vers le chef d'établissement et la coordination générale.
- Je veille au respect de la présente charte et à son impulsion.
- Je veille à la participation active des animateurs au projet.
- Je veille à la bonne exécution des tâches inhérentes aux animateurs.

Les chefs d'établissements

Il est demandé aux chefs d'établissement :

- De veiller à apporter tout le soutien possible au bon déroulement des activités et ateliers et à respecter la convention de partenariat.
- De veiller à communiquer cette charte à toutes les parties.
- De veiller à la qualité de la communication avec le coordinateur responsable, quitte à déléguer cette tâche à une tierce personne (reporting comptable, souci éventuel, journée pédagogique, etc)

La direction des Bambins Futés

La direction des Bambins Futés s'engage à agir conjointement avec les chefs d'établissements et à mettre en œuvre tous les moyens et les actions possibles quant à la bonne application de cette charte.